



Procès-Verbal Conseil d'Administration
« MJC Sans Souci » du 16 juin 2026

Ouverture de la séance à 18h49 :

Membres du CA		Représenté(e) par
MILLAUD Aurélien	Absent excusé	
BURNAY Aurélie	Présente	
CASSIGNAC Serge	Absent excusé	JIMENEZ-MONTES Fabrice
CHEVALLIER Françoise	Absente excusée	JIMENEZ-MONTES Fabrice
FERRON Antoine	Présent	
GUILLERME Yves	Absent excusé	IDIR Naïma
HADDAD Ouided	Absente excusée	Yasmine HADDAD
HADDAD Yasmine	Présente	
IDIR Naïma	Présente	
JIMENEZ-MONTES Fabrice	Présent	
Juliette RENAUD	Absente excusée	Nicolas RIHET
KHAYAT Norbert	Présent	
LAMBERT Christine	Absente excusée	
LAPOV Thimothée	Absent non excusé	
MCHIRI Anis	Absent non excusé	
MCHIRI Sonia	Absente excusée	IDIR Naïma
RIHET Nicolas	Absent excusé	Yasmine HADDAD
SANYAS Isabelle	Présente	
Personnel de la MJC (non-votant)		
KHELAIFIA Hakim	Présent	
FEHAS Saha	Absente excusée	
Autres participants (non-votants)		
BENICHOU Nadia	Absente excusée	
FERRE GWENAËLLE	Absente excusée	



Rappel de l'ordre du jour :

1. **Approbation PV du Conseil d'Administration du 21.04.2026**
2. **Point Ressources Humaines**
3. **Point Finances**
4. **Point Activités hebdomadaires, inscriptions rentrée 2026**
5. **Point avancement des commissions**
6. **Points divers**

1. Approbation PV du Conseil d'Administration du 21.04.2026

Pour	Abstention	Contre
12	0	0

Le vote a été adopté à l'unanimité par 12 voix exprimées. Le Conseil d'Administration de ce jour comptait 14 membres au total, 2 administrateurs étant arrivés après le scrutin.

2. Point Ressources Humaines

a) VSS

Un signalement concernant un salarié intervenant sur les temps périscolaires nous est parvenu il y a plusieurs semaines. Dès la connaissance de cette situation, le salarié a été immédiatement écarté de ses fonctions à titre conservatoire et les signalements nécessaires ont été effectués auprès des autorités compétentes afin que les vérifications puissent être réalisées.

Les services de l'État nous ont depuis informés qu'aucune suite administrative ne serait donnée à ce dossier. Une enquête de police est néanmoins en cours à ce jour, même si la famille concernée n'a pas déposé plainte. Le salarié est actuellement en arrêt de travail. Cette situation appelle à maintenir une vigilance absolue concernant la protection des mineurs, tout en respectant les procédures et la présomption d'innocence.

Nous précisons également que le travail de rédaction d'un protocole de protection des mineurs avait été engagé avant même la survenue de cette situation. Celle-ci nous a conduits à finaliser et à mettre immédiatement en œuvre ce protocole. Une charte des bonnes pratiques professionnelles est également en cours de déploiement auprès des équipes afin de renforcer encore notre cadre de prévention et d'intervention.

b) Recrutement chargée de développement social local

Le recrutement du poste de chargée de développement social local est toujours en cours. À ce stade, peu de candidatures correspondent pleinement au profil recherché et aux attentes du poste.



Compte tenu de la période actuelle, marquée par la fin de saison, le processus de recrutement se poursuit sans urgence particulière.

L'objectif reste une prise de fonction au cours du mois de septembre afin de permettre une intégration dans de bonnes conditions à l'occasion du démarrage de la nouvelle saison

3. Point finances

- ✓ 123 043 € sur le compte courant
- ✓ 82 000 € sur le compte livret bleu
- ✓ 300 000€ sur le compte à terme qui court jusqu'à novembre 2026

Attente de la subvention tranche 2 de la Ville de Lyon de 125 378€. Pas de baisse de subvention pour l'heure annoncée.

4. Point Activités hebdomadaires, inscriptions rentrée 2026

I. Activités régulières :

La saison qui s'achève affiche un excellent bilan avec un **taux de remplissage de 87 %**, représentant **755 usagers uniques** inscrits aux activités régulières. Ces résultats très positifs confirment l'attractivité de notre programmation et la pertinence des orientations stratégiques de ces dernières années.

Dans ce contexte, et compte tenu de la récence de plusieurs propositions ainsi que des engagements contractuels pris avec les intervenants, le choix a été fait de maintenir une offre stable pour la saison prochaine.

Les ajustements pour la rentrée sont les suivants :

- Lancement de deux nouvelles activités : le **yoga prénatal** et le **cinéma d'animation**
- Arrêt de l'activité Cajón, faute d'une fréquentation suffisante

L'ensemble des animateurs technico-artistiques (ATA) a exprimé le souhait de poursuivre sa collaboration avec la structure.

II. Inscriptions rentrée 2026

Les réinscriptions pour les adhérents de la saison en cours se dérouleront les 1er, 2 et 3 juillet, de 10h00 à 13h00 et de 17h00 à 20h00.

Les inscriptions se feront exclusivement sur rendez-vous via la plateforme Calendly. Ce dispositif, éprouvé depuis maintenant 3 ans, permet de fluidifier l'accueil du public et d'éviter les files d'attente. Il est toutefois rappelé que la prise de rendez-vous ne garantit pas automatiquement une place dans l'activité souhaitée.

Un mail d'information est envoyé le vendredi 19 juin aux adhérents pour leur annoncer l'ouverture des créneaux de réservation, prévue ce vendredi.

III. Modalités d'échange et de retour des adhérents



Le Conseil d'Administration réaffirme le positionnement de la MJC, qui n'a pas vocation à agir comme une entreprise évaluant un « taux de satisfaction client ». Par conséquent, aucun questionnaire écrit ne sera diffusé.

Le cœur de notre projet reste la co-construction associative avec les habitants. Les retours, critiques et suggestions doivent continuer à s'exprimer à travers la rencontre directe, le dialogue de proximité et l'implication active des adhérents dans la vie de l'association.

IV. Logistique

En raison de contraintes horaires, la MJC ne disposera plus des salles Richerand et Théodore. En contrepartie, la structure bénéficiera d'un accès aux salles du Dauphiné.

Site internet : La mise à jour de l'offre d'activités sur le site web est en cours de finalisation par notre chargée de communication.

V. Culture et vie associative :

Le Festival des activités

Le Festival a rencontré un franc succès en rassemblant plus de **250 personnes** dans une ambiance familiale et conviviale. Cet événement a permis d'accueillir la députée de la circonscription ainsi que les élus à la culture, à la vie associative et à l'éducation, renforçant ainsi nos liens institutionnels. Les retours des adhérents et des familles ont été très positifs.

Malgré l'absence de la direction, l'implication exemplaire des salariés, et notamment des équipes périscolaires, a grandement contribué à cette réussite. Seul bémol : la faible présence des administrateurs, un point de vigilance à corriger lors des prochaines éditions pour mieux valoriser notre gouvernance.

Le partenariat engagé le jeudi avec le Théâtre de l'Assemblée a permis d'organiser un événement qui a réuni une **soixantaine de participants**. Cette action a permis à nos adhérents de découvrir ce lieu culturel de proximité et de créer des passerelles entre nos deux structures. Face aux retours très positifs, ce type de collaboration locale est à reconduire pour continuer d'animer le territoire et de développer le lien social.

Semaine de la culture urbaine

Belle réussite pour cette nouvelle édition de la Semaine de la culture urbaine, qui a rassemblé de nombreux habitants tout au long des animations proposées. Le secteur jeunes s'est fortement mobilisé, tout comme le secteur enfance à travers les centres de loisirs et plusieurs adhérents des activités de la MJC.

La maire d'arrondissement est également venue à la rencontre des participants et s'est prêtée au jeu de la danse dans une ambiance conviviale et festive. Un bel événement fédérateur qui a permis de valoriser les actions de la MJC et l'implication de ses différents publics.

VI. Enfance et Jeunesse

a) Enfance

Les préinscriptions pour les mercredis à la journée font apparaître une très forte demande, avec **118 demandes pour 68 places disponibles**. Les dossiers se répartissent de manière équilibrée selon les quotients familiaux des familles.

La nouvelle grille des critères d'attribution sera mise en place en septembre 2026. Ce choix permet de ne pas modifier les règles en cours d'année et de préserver l'organisation actuelle des parents.

Par ailleurs, il n'est pas envisagé d'augmenter le nombre de places en raison des contraintes financières et des difficultés actuelles de recrutement dans l'animation. Néanmoins, le passage des animateurs en contrats plus stables (CDI) a permis de fidéliser les équipes et de sécuriser leurs parcours au sein de la structure.

Basées sur les 118 demandes de préinscriptions

Quotient familial		
0 à 850	30	25%
851 à 1 450	32	27%
1 451 et +	56	47%
Total	118	100%

Résidences d'origine		
Résidence	Effectif	
VILLETTE-PAUL BERT	26	22%
Montbrilland / Guillaud	24	20%
SAINT-MAXIMIN-SISLEY	20	17%
Rouget de l'isle Felix Faure	18	15%
Dauphiné / Montluc	12	10%
Paul Bert - Maisons Neuves	9	8%
Genas CFEL	4	3%
St Anne de Baraban	3	3%
Jules Verne / Acacias	2	2%
Autres (secteur élargi)	0	0%
Total	118	100%

a) Préinscriptions été 2026 :

L'accueil de loisirs, qui se déroulera à l'école Paul Bert, affiche complet sur les trois semaines avec une forte demande de **82 demandes pour 68 places disponibles**.

En raison de la faible fréquentation des années passées et de l'offre existante de la Maison de l'Enfance du 3e, aucun séjour de vacances n'a été programmé cette année pour les plus jeunes. Ce choix permet de concentrer nos moyens sur la qualité des activités de l'accueil de loisirs. La programmation détaillée, articulée autour de semaines thématiques (sport, culture, art et sorties), sera transmise ultérieurement.

Enfin, deux journées communes sont prévues avec la Maison de l'Enfance du 3e afin de renforcer nos liens. Les relations actuelles avec ce partenaire sont excellentes, et cette dynamique positive facilite la mise en place de projets partagés au bénéfice des familles du territoire.

Chiffres Été 2026 – Enfance (EJ)

Répartition par sexe		
Sexe	Effectif	Pourcentage
Filles	39	48%
Garçons	43	52%
Total	82	100 %

Quotient familial regroupé		
Tranche de QF	Effectif	Pourcentage
De 0 à 850	13	21%
De 851 à 1 450	19	30%
De 1 451 à 1 850	9	14%
De 1 851 à 9 999	18	29%
Non renseigné	4	6%
Total	63	100%

Résidences d'origine		
Résidence	Valeurs	
Rouget-de-l'Isle / Félix Faure	12	24%
Montbrilland / Guillaud	8	16%
Paul Bert / Maison Neuves	5	10%
Saint-Maximin / Sisley	4	8%
Genas CFEL	3	6%
Dauphiné / Montluc	2	4%
Saint-Anne de Baraban	2	4%
Richerand / Petites Sœurs	2	4%
Jules Verne / Acacias	1	2%
Autres (secteur élargi)	11	22%
Total	50	100%

b) Jeunesse

Les séjours pour adolescents connaissent un grand succès cette année. Le séjour à Pont-d'Ain affiche complet avec **16 jeunes inscrits pour 26 demandes** (dont plusieurs bénéficiaires de l'aide VACAF). Sur les 24 places totales ouvertes cet été, il ne reste plus que 4 places disponibles sur la deuxième semaine. Le programme sera principalement axé sur les sports nautiques.

Au-delà des vacances, **la fréquentation de l'accueil jeunesse progresse fortement**. L'arrivée du nouvel animateur jeunesse, qui vient compléter l'équipe jeunesse, a permis de redynamiser le secteur et de renforcer sa visibilité auprès des adolescents du quartier.

Aujourd'hui, **28 jeunes différents** fréquentent régulièrement la MJC les mercredis et vendredis soir. Pour des raisons de réglementation et d'encadrement, la capacité maximale est fixée à 24 jeunes présents simultanément.

Enfin, le travail de partenariat se renforce grâce à un temps d'échange hebdomadaire avec les éducateurs de la Sauvegarde 69 et la cité scolaire Lacassagne. Cette coopération a notamment permis d'organiser un tournoi de football convivial au Sacré-Cœur.

Le programme détaillé de l'été sera prochainement mis en ligne sur le site de la MJC.

Chiffres Été 2026 – Jeunesse (EJ)

Vue d'ensemble		
Indicateur	Effectif	Pourcentage
Total enfants	28	100%
Filles	18	36%
Garçons	10	64%

Quotient familial		
1 - De 0 à 400	2	8%
2 - De 400,01 à 800	7	28%
3 - De 800,01 à 1 200	3	12%
4 - De 1 200,01 à 1 600	6	24%
5 - De 1 600,01 à 2 000	2	8%
6 - De 2 000,01 à 99 999	5	20%
Total	25	100%

Villes de résidence		
Ville	Nb familles	Pourcentage
Lyon 3e	19	83%
Villeurbanne	2	9%
Lyon 7e	1	4%
Vaulx-en-Velin	1	4%
Total	23	100 %

5. Point avancement des commissions

I. Commission événements culture

La commission s'est réunie à plusieurs reprises cette année. Ce travail collectif, mené en lien avec la coordinatrice des Activités, cultures et vie associative, a permis de construire le premier socle de la programmation culturelle 2026-2027, qui sera présentée en début de saison.

Cette expérience confirme l'intérêt du fonctionnement actuel des commissions. Les échanges y sont plus riches et permettent aux administrateurs mais pas seulement, de s'impliquer concrètement sur les sujets qui les attirent.

Ce mode de travail s'avère beaucoup plus pertinent et productif qu'un fonctionnement classique reposant essentiellement sur des votes d'actions. Il s'inscrit ainsi pleinement dans la vision de notre **projet associatif**, qui valorise la co-construction et l'implication de chacun plutôt que la simple validation administrative.

La prochaine commission aura lieu le 2 décembre 2026.

II. Commission enfance et jeunesse

La commission Enfance et Jeunesse a été peu active ces derniers mois. Ce ralentissement s'explique par un contexte de fortes tensions RH cette année, marqué par l'absence d'un animateur jeunesse pendant plusieurs mois et par des difficultés de recrutement sur les accueils de loisirs. Ces urgences opérationnelles ont lourdement mobilisé le temps des équipes et de la coordinatrice, au détriment de l'animation de la commission.



Pour relancer la dynamique, un calendrier de réunions sera proposé dès le mois de septembre afin que cette instance retrouve toute sa place dans la réflexion de la MJC.

L'objectif de cette rentrée sera également d'ouvrir plus largement la commission, notamment en y intégrant les adolescents fréquentant la structure. Leur participation directe permettra de recueillir leurs attentes et de favoriser leur implication concrète dans la vie associative et les projets qui les concernent.

6. Points divers

I. Départ Administratrice : Salima MAMI

Le Conseil d'Administration acte la démission de Salima MAMI, qui a souhaité quitter ses fonctions d'administratrice de sa propre initiative. L'ensemble des membres du CA et de l'équipe tient à la remercier chaleureusement pour son investissement et son engagement au sein de la MJC. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans la suite de son parcours professionnel et personnel.

Le Bureau se réunira prochainement pour fixer la date du CA en septembre et organiser la rentrée. Toutes les informations et documents vous seront transmis en amont afin de bien démarrer l'année scolaire.

Fin de séance 20h00

Les coprésidents :

Madame Naima IDIR et Monsieur Fabrice JIMENEZ-MONTES



Les secrétaires

Madame Yasmine HADDAD

Monsieur RIHET Nicolas

